



Rennes, le 1 juin 2022

Objet : Préavis de grève agent.es Ville de Rennes, Rennes Métropole, CCAS

Madame Nathalie APPÉRE
Maire de la ville de Rennes
Présidente de Rennes
Métropole

Copie : Madame Emmanuelle ROUSSET
Adjointe déléguée au Dialogue Social
Madame Laurence QUINAUT
Directrice Générale des Services
Monsieur Johan THEURET
Directeur Général Adjoint
Monsieur Antonin LE MOAL
Directeur Général des Ressources Humaines
Madame Annaëlle BOURVON
DRH-RS

Madame la Maire, Madame La Présidente de Rennes Métropole

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 512-1 à 512-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous vous informons que les syndicats CFTD, SUD Solidaires, CGT, UGICT-CGT et UNSA des agent.es territoriaux de la Ville de Rennes, de son CCAS et de Rennes Métropole déposent un préavis de grève à compter du **vendredi 10 juin 2022 à 0 heure jusqu'au samedi 11 juin 2022 à 23h59**.

En effet dans cette période beaucoup de collègues connaissent des fins de mois de plus en plus difficiles et ne comprennent pas que vous restiez figée sur des mesures locales qui les placent dans une précarité grandissante.

Ils et elles demandent par l'intermédiaire des syndicats CFTD, Sud Solidaires, CGT, l'UGICT –CGT et l'UNSA que le RIFSEEP soit revu significativement à la hausse rapidement.

Que la valeur du titre restaurant soit réellement revalorisée et là aussi rapidement.

Ces demandes sont des leviers significatifs pour améliorer leurs conditions de vie en augmentant leur pouvoir d'achat.

Êtes-vous consciente que si des mesures fortes ne sont pas mises en place rapidement, beaucoup de nos collègues toutes catégories confondues quitteront nos collectivités ? ce que d'ailleurs nombre d'entre eux/elles ont déjà fait afin de trouver ailleurs de meilleures conditions de rémunération.

Les syndicats CFTD, Sud Solidaires, CGT, UGICT –CGT, UNSA souhaitent vous rencontrer afin de connaître vos orientations en matière de pouvoir d'achat pour vos agent.es.

Nous vous prions d'agréer, Madame La Maire, Madame la Présidente l'expression de nos considérations distinguées.

Pour les syndicats CFTD, Sud Solidaires, CGT, UGICT-CGT, UNSA
Les secrétaires.



cfdt@rennesmetropole.fr
02 23 62 24 61



sud@rennesmetropole.fr
02.23.62.25.75



ugict-cgt@rennesmetropole.fr
02.23.62.24.49



cgt@rennesmetropole.fr
02.23.62.24.65



unsa@rennesmetropole.fr
02.23.62.24.68

8, place de Torigné, Rennes